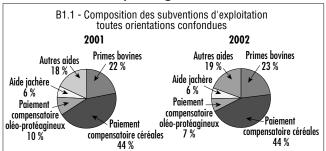
Les subventions d'exploitation

Composition des subventions d'exploitation

En 2002, le montant moyen par exploitation en primes et subventions d'exploitation se monte à 23 200 euros, en augmentation de 4 % en valeur réelle par rapport à l'année 2001. La majeure partie de ces aides est consacrée au secteur végétal (14 000 euros) et plus particulièrement aux céréales et plantes industrielles (13 500 euros). Ces montants moyens sont en baisse, respectivement de 1 % et 2 %. Si les paiements compensatoires aux céréales (+ 3 %) progressent légèrement, les paiements compensatoires aux oléagineux chutent de 27 %, essentiellement en raison d'une baisse des primes unitaires. Les primes aux protéagineux régressent légèrement (- 9 %), principalement à cause de la baisse des surfaces. Les aides attribuées au titre de la jachère diminuent légèrement (- 5 %). Les aides au secteur animal, en moyenne 6 300 euros par exploitation, sont en hausse sensible par rapport à 2001 (+ 14 %). Les aides bovines (5 400 euros en moyenne) continuent d'augmenter, (+ 12 %) par rapport à 2001. Cette augmentation est due aux revalorisations des primes. Ainsi la prime à la vache allaitante passe de 182 à 200 euros par tête. Les aides ne relevant ni du secteur végétal, ni du secteur animal sont globalement en hausse (+ 14 %; 2 900 euros en moyenne). Les aides agri-environnementales connaissent, comme l'année dernière, une hausse significative et atteignent 1 100 euros. Si, globalement, ces aides diverses ne représentent en moyenne que 13 % du total des primes et subventions, leur part n'est toutefois pas négligeable pour certaines orientations (38 % pour les exploitations d'ovins et autres herbivores).

La part des aides compensatoires aux oléo-protéagineux diminue



Source: RICA

R1 2 - Détail des subventions d'exploitation en 2002

Primes PAC

La réforme de la PAC (politique agricole commune), initiée en 1992 avec les oléagineux, de pleine action en 1993, s'est caractérisée par les mesures suivantes : jachères obligatoires, réduction du soutien des prix des céréales et des oléo-protéagineux (COP), et instauration d'aides compensatrices à l'hectare (initialement fixées par tonne, ces aides ont été converties en aide à l'hectare sur la base de rendements forfaitaires départementalisés). Pour la viande bovine, même type de réforme : réduction progressive du prix d'intervention, et revalorisation des aides existantes (prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes et prime spéciale aux bovins mâles). La réforme de 2000 a poursuivi ces orientations et complété le dispositif, en introduisant notamment une prime à l'abattage.

Valeurs moyennes par exploitation, en millier d'euros

	Grandes	Bovins	Bovins élevage et viande	Ovins autres herbivores	Toutes orientations	
	cultures	lait			2002	2002/2001
SECTEUR ANIMAL	1,7	4,0	23,6	11,9	6,3	+ 14
Bovins	1,5	3,6	22,6	3,3	5,4	+ 12
Maîtrise production laitière	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	- 18
Prime aux bovins mâles	0,4	1,2	3,8	0,4	1,1	+ 14
Bæufs	0,1	0,5	0,3	0,0	0,3	+ 32
Prime à la vache allaitante	0,7	0,2	12,5	2,0	2,4	+ 7
Autres primes bovines	0,4	2,1	6,3	0,9	1,8	+ 18
Primes à l'abattage	0,2	1,2	1,8	0,2	0,8	+ 57
Paiements à l'extensification	0,1	0,1	2,9	0,5	0,5	+ 2
Paiements supplémentaires par tête	0,1	0,3	0,6	0,1	0,2	+ 196
Ovins et caprins	0,1	0,0	0,2	8,0	0,6	+ 45
Autres aides secteur animal	0,1	0,4	0,7	0,5	0,3	+ 2
SECTEUR VÉGÉTAL	35,3	7,5	3,2	3,0	14,0	- 1
Céréales et plantes industrielles	34,8	7,4	3,0	2,9	13,5	- 2
Aides aux jachères	3,7	0,6	0,1	0,1	1,4	- 5
Paiement compensatoire aux céréales (y compris blé dur)	24,6	6,8	2,8	2,7	10,3	+ 3
Paiement compensatoire aux oléagineux	4,1	0,0	0,0	0,1	1,2	- 27
Paiement compensatoire aux protéagineux	1,8	0,0	0,0	0,0	0,5	- 9
Autres aides plantes industrielles	0,5	0,0	0,0	0,0	0,1	+ 14
Vin	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	+ 8
Fruits et légumes	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2	- 11
Autres aides secteur végétal	0,3	0,1	0,2	0,1	0,2	+ 41
AUTRES	1,1	3,5	6,5	8,9	2,9	+ 14
Handicap géographique	0,1	1,8	3,0	5,2	1,2	- 2
Accident climatique	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	+ 28
Aides agri-environnementales	0,5	1,2	2,8	3,1	1,1	+ 40
Autres aides	0,5	0,5	0,6	0,5	0,5	+ 11
TOTAL DES PRIMES ET SUBVENTIONS	38,1	15,1	33,3	23,7	23,2	+ 4

^{1.} Les évolutions sont calculées sur un échantillon constant et sont exprimées en valeur réelle, c'est-à-dire déflatée par l'indice du prix du PIB (voir annexe 2).

Source : Rica 2002 - Cette fiche est extraite des 36 fiches thématiques publiées dans Agreste Cahiers n° 3, novembre 2004, « Résultats économiques des exploitations agricoles en 2002 »